No 1 GENÈVE — Dimanche 7 janvier 1917

JOURNAL POUR TOUS

Administration et Rédaction :
Rue de la Tour-Maitresse, 7
GENÈVE

Sermon hebdomadaire du Pasteur Russell

ABONNEMENTS :
Un an Etranger) Fr. 4.—
Un an (Suisse) » 3.50
Paraît chaque dimanche

Christ est-il votre avocat auprès de Dieu ?

Jésus-Christ est l'avocat des chrétiens, mais seulement de ceux qui sont pleinement consacrés à lui.

SOMMAIRE. — *Ce ne sont que les personnes qui ont fait le pas de la repentance, qui ont la foi et qui se sont consacrées à Dieu, qui comprennent véritablement le plan de Dieu. — Les humbles et ceux qui ont le cœur brisé sont ceux que le Seigneur recherche actuellement. — L'Evangile n'est pas un marteau pour briser les cœurs durs. — Les cœurs durs seront brisés plus tard. — L'âge de l'Evangile est le temps destiné à rassembler des joyaux pour la couronne de Dieu. — L'œuvre de l'Avocat. — Quand Christ devient-il l'Avocat de l'Eglise ?*

TEXTE. — Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste. — 1 Jean 2 : 1.

Pendant un certain temps, nous avons été impressionné à la pensée que personne ne peut comprendre vraiment les plans de Dieu et en voir toute la beauté, s'il ne s'est pas repenti de ses péchés, s'il n'a pas un foi ferme en Christ, en son sacrifice de réconciliation, s'il ne s'est pas ensuite consacré complètement à Dieu. Nous avons vu nombre de personnes, appréciant hautement les plans magnifiques de Dieu pour le salut des humains, qui négligeaient ou renvoyaient toujours de se donner à Dieu ; ce fut, de leur part, une faute grave. Si un individu reconnaît qu'il est un pécheur, la première chose qu'il doit faire, c'est de se repentir de ses péchés et d'accepter Christ comme son Sauveur ; ensuite, il doit consacrer sa vie à Dieu, Lui céder sa volonté, afin qu'elle soit dirigée dès lors selon la volonté divine. Lorsqu'une personne a fait ces pas, alors seulement, elle peut apprécier les choses célestes par le cœur.

Celui qui n'a pas passé par la repentance, c'est-à-dire qui ne s'est pas repenti de ses péchés ne peut pas du tout comprendre les choses profondes de Dieu, car Jéhovah a dit : « Aucun des méchants ne comprendra », mais seulement les sages selon Dieu (Dan. 12 : 10). Dieu ne veut pas que les méchants comprennent les choses célestes ; Il ne veut pas même que ces choses merveilleuses soient comprises par ceux qui préfèrent les choses terrestres. Le Seigneur n'essaye pas de briser le cœur des hommes actuellement ; Il agit d'une manière toute différente ; Il bande les cœurs brisés, ceux qui ont été brisés par les dures expériences de la vie. Le message de Dieu parle de paix aux humains qui regardent en haut et qui recherchent la justification que le Père céleste veut leur donner.

Les gens qui croient voir dans l'Evangile un marteau pour briser le cœur des hommes se sont grandement trompés. Nous reconnaissons que le diable, lui, a brisé un grand nombre de cœurs humains, mais les enfants de Dieu n'ont reçu aucune mission de la part du Père céleste de faire cette œuvre-là. Dans le temps de grande détresse qui viendra pour le monde, beaucoup de cœurs durs seront brisés, à cause de l'état de choses résultant de l'égoïsme et du péché des hommes. Si Dieu permet que les humains aient le cœur brisé, c'est pour leur bien ; ils deviendront humbles, dociles et la voix de l'Eternel pourra se faire entendre à leur cœur. Pendant l'âge futur, qui est proche, le Seigneur enlèvera les cœurs de pierre des humains et Il leur donnera un cœur de chair ; les hommes au cœur insensible et égoïste deviendront graduellement doux, tendres, bons, humbles. — Ez. 11 : 19 ; 36 : 26.

L'Evangile ne s'adresse qu'aux humbles.

Actuellement, avant l'établissement du Royaume messianique, Dieu n'appelle que les cœurs déjà désireux de répondre à son invitation. En une certaine occasion, notre Seigneur cita ces paroles : « L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi (sur Christ), car l'Eternel m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ; il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers la délivrance » (Es. 61 : 1-3.) C'est là la mission que Dieu a chargé ses enfants d'accomplir pendant l'âge évangélique. C'est donc surtout aux humbles que nous devons nous adresser aux cœurs dociles ; les orgueilleux, les cœurs hautains ne sont pas dans des dispositions qui leur permettent d'être bénis par le moyen du message de l'Evangile. Le Seigneur ne veut pas de tels caractères pour former le Corps de Christ ; Il s'occupera de ceux-là un peu plus tard.

Les personnes qui désirent annoncer la vérité doivent bien comprendre ce point important. Si, celui à qui l'on apporte le message divin, n'a pas des oreilles pour entendre, ce message ne produira pas de fruit en lui. Si nous sommes chrétiens, nous saurons comment nous devons agir à l'égard de personnes qui ne comprennent pas, qui sont orgueilleuses et hautaines ; nous devons leur dire qu'elles ne verront pas clairement les beautés des plans de Dieu, si elles ne se consacrent pas complètement au Seigneur et si elles ne reçoivent pas le don du saint esprit. Une nouvelle créature seule comprend les plans divins. — 2. Cor. 5 : 17 ; 1 Cor. 2 : 14.

Si, vous, ambassadeurs du Seigneur, rencontrez des personnes qui comprennent qu'elles ont péché, qui souffrent de leur état et qui sentent la nécessité de trouver quelqu'un pour leur aider à porter leur fardeau, rappelez-leur les paroles du Maître : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos « ; montrez-leur la voie droite et dites-leur : « Voici le chemin, marchez-y ». Montrez-leur la voie à suivre pour devenir des disciples de Christ ; dites-leur qu'il faut se détourner du péché. On appelle quelquefois cet acte, conversion, et c'est bien une conversion jusqu'à un certain point ; en effet, celui qui désire s'approcher de Dieu désire aussi se détourner du péché ; celui qui désire continuer à vivre dans le péché désire rester éloigné de Dieu.

Le pécheur repentant doit, d'une part, se détourner du péché et, d'autre part, accepter le Seigneur Jésus-Christ comme son Sauveur personnel ; il doit faire tous ses efforts pour se rapprocher de Dieu, il doit Lui donner tout ce qu'il a et tout ce qu'il espère posséder encore, il doit se donner entièrement au Seigneur et se consacrer à Lui. Il doit renoncer à sa nature humaine, pour devenir un sacrificateur avec le Seigneur Jésus et afin d'être engendré par Dieu à une nouvelle nature, à la nature spirituelle ; s'il franchit ces pas, il sera, dès lors, une nouvelle créature en Christ. Dès lors aussi, notre Seigneur Jésus deviendra son Avocat, le pécheur recevra la robe de justice de Christ ; la justice imputée du Sauveur couvrira toutes ses imperfections.

L'œuvre de l'Avocat.

L'avocat est celui qui plaide la cause d'un accusé, il se présente devant le tribunal comme le représentant de l'accusé. C'est un avoué, un fondé de pouvoir, un représentant juridique devant le tribunal ou la loi. Toute l'humanité, représentée par notre premier père Adam, fut mise à l'épreuve devant le tribunal divin de l'univers. Adam mis ainsi à l'épreuve, fut condamné à mort. Il devint un pécheur et toute sa postérité naquit dans le péché, et reçut comme héritage, la mort. Si donc un descendant d'Adam se présentait devant le tribunal de Dieu et demandait qu'on effaçât ses péchés du registre de Dieu, le tribunal céleste lui donnerait cette réponse : Tu ne peux être reçu, car aucun pécheur n'est reçu ; le seul moyen de s'approcher du grand Juge, c'est de passer par l'Avocat qu'Il a établi, Jésus-Christ le Juste.

Selon notre texte, « nous (l'Eglise) avons un avocat auprès du Père ». Notre Seigneur Jésus-Christ devint l'avocat de l'Eglise, après sa résurrection, lorsqu'il monta au ciel et parut en la présence de Dieu pour ses disciples (Héb. 9 : 24). Le terme paraître (ou comparaître) est un terme légal. Un avocat comparaît devant le tribunal pour le client, qu'il représente ; dès ce moment-là, les juges s'adressent à l'avocat pour tout ce qui a trait à la cause de son client. Lorsque notre Seigneur monta au ciel, il comparut ou parut en la présence de Dieu pour l'Eglise, non pas pour le monde. Le monde désire oublier Dieu, car il n'a pas d'espérance, et il est occupé de ses propres affaires. D'autre part, Satan a tellement aveuglé la plupart des humains, qu'ils n'ont aucun désir de posséder un avocat auprès du Père ; un petit nombre d'entre eux seulement sentent la nécessité d'avoir un avocat ; ce sont ceux qui désirent jouir de la communion avec Dieu.

Notre Seigneur Jésus parut, de suite, devant Dieu pour l'Eglise tout entière, car Dieu en avait décidé ainsi ; dans sa sagesse, Dieu

savait d'avance, exactement ce qu'Il ferait. Il a fixé d'avance l'appel de l'Eglise évangélique, le nombre des élus, le caractère que ces derniers devaient acquérir. Dieu voulait que les élus devinssent semblables à son Fils bien-aimé, qu'ils se donnassent en sacrifice vivant et saint, qu'ils désirassent Lui plaire (Rom. 8 : 28-30 ; 12 : 1.) L'œuvre qui devait s'accomplir au cours de l'âge évangélique était la formation de cette classe ; au début de cet âge, Jésus-Christ parut en la présence de Dieu, du tribunal céleste, comme Avocat pour tous ceux qui voudraient s'approcher de Dieu par lui. Il présenta alors au Père céleste les mérites de son sacrifice en faveur de l'Eglise. Il fut notre Avocat et nous attribua les mérites de son sacrifice, nous permettant ainsi de nous présenter devant le Père et d'être acceptés comme ses fils. — Jean 1 : 12 ; 1 Jean 3 : 2.

Les disciples de Christ qui se sont offerts et consacrés complètement à Dieu, par Jésus-Christ, ont reçu le saint esprit, ont été engendrés et sont devenus de nouvelles créatures, justement parce que Christ était devenu leur Avocat. Les nouvelles créatures ont toujours besoin de leur Avocat, car elles ne peuvent pas toujours faire les choses qu'elles désireraient faire, elles ne peuvent pas maîtriser complètement la chair avec ses imperfections ; Jésus, leur Avocat, leur est donc nécessaire, pour qu'elles puissent s'approcher du trône de la grâce. Par le moyen de leur Avocat, elles peuvent maintenir leurs relations de fils, avec le Père. Si, d'une part, notre Avocat a annulé, effacé tous nos péchés et toutes nos faiblesses, résultant de la chute d'Adam, d'autre part, nous commettons chaque jour des fautes, des manquements pour lesquels nous devons chaque jour demander pardon.

Expériences sur le chemin étroit.

Si quelqu'un abandonne le péché, accepte Christ pour son Rédempteur et se présente à Dieu, se consacrant entièrement à Lui, dès ce moment, son ancienne nature (le vieil homme ou corps charnel) est considérée comme morte et la nouvelle créature est engendrée du saint esprit. Dès ce moment aussi, le corps humain est, pour ainsi dire, la propriété de la nouvelle créature et il doit être vivifié ; il doit recevoir sa vie du saint esprit de Dieu, afin de pouvoir servir la nouvelle nature (travailler dans son intérêt). Les tendances charnelles ou naturelles doivent être crucifiées ; les affections et les aspirations doivent être formées pour les choses célestes ; cette œuvre-là doit s'accomplir jusqu'à la mort du corps humain. Dieu, dans ce but, accorde grâce et secours, par le ministère de sa Parole, que l'on doit étudier sérieusement ; Il accorde aussi ses soins providentiels chaque jour, Il entend les prières qui montent à Lui ; Il se sert également des enseignements des frères. Des émondages sont aussi opérés par le Seigneur qui discipline ses disciples, forme, développe et perfectionne leur caractère, afin que la nouvelle créature soit prête pour entrer dans le Royaume.

La force des nouvelles créatures pour endurer toutes les difficultés de la vie dans une entière fidélité, est plus ou moins grande suivant leur appréciation de la valeur des choses célestes. Au début, lorsque nous sommes venus à Christ et nous sommes donnés à lui, nous avons vu les choses bien imparfaitement ; nous avons pu souffrir un peu pour Dieu, nous avons pu faire quelques petits sacrifices. Le Père céleste, dans sa grâce, voila nos yeux dans une certaine mesure jusqu'à ce que nous fussions plus forts spirituellement, afin que nous ne vissions pas toutes les difficultés de la vie du chrétien ; graduellement, Il nous fit voir tout ce qu'Il demande d'un consacré. Dieu nous fit voir davantage ce que nous pouvions faire pour Lui ; si nous continuons à marcher dans sa lumière, cette dernière devient plus brillante. La fidélité, l'obéissance et la lumière augmentent en nous dans la même proportion ; elles marchent d'un même pas en nous.

Le sentier du chrétien « est comme la lumière resplendissante, dont l'éclat va croissant jusqu'au milieu du jour » (Prov. 4 : 18). Dans ce sentier, on voit de plus en plus les souffrances qu'il faut endurer pour Christ, mais il n'y a pas pour cela moins de bonheur ; au contraire, le véritable enfant de Dieu trouve une grande joie sur ce chemin, non pas le malheur. Les souffrances de Christ, auxquelles ses disciples prennent part, apportent à ces derniers, les plus grandes, les plus douces joies. L'apôtre nous dit que nous nous réjouissons dans les tribulations ; nous avons lu, dans ses épîtres, qu'il apprit lui-même à se réjouir dans les tribulations. Dans la prison de Philippe, Paul et Silas, ayant le dos ensanglanté après avoir reçu des coups de fouet et, les pieds dans des ceps, se réjouissaient, chantaient et louaient le Seigneur de ce qu'Il les avait trouvés dignes de souffrir pour Christ. — Act. 16 : 23-25 ; Rom. 5 : 1-5.

La taille et le polissage des joyaux.

L'apôtre Pierre, se réjouissant aussi dans les souffrances qu'il endura pour Christ, dit que si nous passons par de dures expériences à cause de Christ, nous devons nous souvenir de ces paroles : « L'esprit de gloire, l'esprit de Dieu repose sur vous » (1 Pier. 4 : 12-16). Nous sommes assurés que, plus nous serons fidèles et jugés dignes de souffrir pour Christ, plus nous obtiendrons un grand et riche poids de gloire, plus tard. Le chrétien peut donc participer aux souffrances de Christ dans la chair et s'en réjouir, car c'est un témoignage de l'esprit qu'il appartient à Dieu. — Rom. 8 : 16-18.

Le Seigneur, dans sa Parole, nous dépeint les expériences de l'Eglise. Il nous dit que nous sommes ses joyaux, préparés actuellement pour être sertis dans leur monture. Lorsque ses joyaux seront tous rassemblés et placés dans son Royaume, ils formeront un diadème royal dans sa main (Mal. 3 : 16, 17 ; Es. 62 : 1-3.) Si nous sommes les joyaux du Seigneur, tirés de la terre, pour être préparés afin de devenir des joyaux précieux, nous devons nous attendre à subir des épreuves et à passer par les tribulations nécessaires à notre formation. Une pierre précieuse qui n'est ni taillée ni polie n'a que peu de valeur ; elle n'aurait même pas de valeur si elle restait non taillée ; sa valeur provient de la taille et du polissage qu'on lui fait subir. Le Seigneur fait de même passer ses enfants, ses joyaux, par la taille et le polissage qui leur sont nécessaires, alors, ils refléteront un jour la lumière splendide de sa bonté.

Un petit diamant se taille plus facilement et demande moins de polissage qu'un gros diamant. Plus le diamant est gros, plus sa taille donne de travail, mais aussi plus grande est sa valeur, et plus il démontrera l'habileté, le talent de celui qui l'a préparé. Espérons donc, chers frères, que nous pourrons être des joyaux de grande dimension dans les mains du Seigneur, que nous serons trouvés dignes de recevoir de nombreux coups de ciseau et un long polissage. S'il en est ainsi, par la grâce de Dieu, nous aurons part à la gloire de Christ lorsque l'œuvre sera achevée dans notre cœur.

Les joyaux seront bientôt sertis dans leur monture.

Selon la parole du Seigneur, lorsque ses joyaux seront prêts, Jéhovah les rassemblera. Quand un bijoutier veut faire une collection de pierres précieuses dans le but de former une couronne, il choisit avec beaucoup de soin les pierres qu'il désire utiliser, il les place de telle façon que chacune projette un reflet de sa beauté sur sa voisine ; c'est là, le rassemblement et le classement des joyaux ; c'est aussi l'œuvre que fait le Seigneur.

Pendant tout l'âge évangélique, Dieu a rassemblé, du milieu du monde, une classe de fidèles qu'Il a choisis soigneusement ; il les a ensuite taillés et préparés pour en faire ses joyaux qu'Il sertira dans la monture d'or de la nature divine (2 Pier. 1 : 4). Dieu laisse de côté ceux qui ont trop de défauts, ou de pailles, car ils ne pourraient pas supporter l'opération de la taille nécessaire aux joyaux et ils ne pourraient pas refléter l'image, les perfections et l'habileté du divin Lapidaire. Ceux, seuls, qui peuvent se soumettre à Lui et passer par toutes les opérations de la taille nécessaires peuvent être utilisés. C'est maintenant, à la fin de l'âge évangélique, que les joyaux sont rassemblés ; ils sont rassemblés pour être placés dans un diadème de gloire. Ils sont maintenant sertis dans l'or de la nature divine, au fur et à mesure qu'ils sont pris (un à un) au delà du voile. L'heure de leur mort est l'heure de leur merveilleux changement (ou résurrection). — 1 Cor. 15 : 5-53.

La classe des fidèles joyaux sera connue.

Le grandiose diadème de Dieu aura une gloire incomparable, lorsqu'il sera achevé. Le Tout-Puissant ne se propose pas de placer ce diadème sur sa tête ; la Bible ne nous dit pas une chose semblable qui ne serait d'ailleurs pas convenable. Nous lisons dans les Ecritures que les joyaux de l'Eternel formeront un diadème, une couronne de gloire dans sa main. Dieu placera cette couronne à la lumière, afin que toutes les créatures intelligentes puissent contempler sa gloire. Il fera connaître ces joyaux d'un prix inestimable, ces joyaux qu'Il a taillés, formés et polis au cours des dix-huit siècles passés. Les anges et les hommes connaîtront leur grandeur.

Quelquefois, on nous demande si le monde connaîtra les noms de ceux qui feront partie de la classe formée par les joyaux de l'Eternel. Certainement, le monde les connaîtra. La Parole de Dieu nous dit de Sion : « Celui-ci et celui-là sont nés en elle » (Ps. 87 : 5). Lorsque tous les membres de l'Eglise auront passé au delà du voile, une liste complète sera établie ; les humains connaîtront les noms de ceux qui ont passé de l'autre côté, qui ont affermi leur vocation et leur élection et qui ont obtenu le prix de l'appel céleste. — Phil. 3 : 14.

Il est de la plus haute importance, pour chacun d'entre nous, que nos noms demeurent écrits dans le livre de vie de l'Agneau. C'est très bien, en effet, d'avoir nos noms écrits dans ce livre, mais c'est encore mieux s'ils y demeurent inscrits. Si donc nous voulons que notre nom ne soit pas effacé du livre, nous devons rester entièrement fidèles à notre alliance avec le Seigneur, nous devons confesser Christ par nos paroles, par toute notre conduite journalière, par notre manière d'agir dans les affaires, par la manière de nous comporter dans tous les détails de la vie, car, si nous le reniions, il nous reniera aussi ; « soit donc que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu ». Notre Seigneur affirme ainsi que, si nous le confessons, il ne nous reniera pas, mais nous confessera devant son Père qui est dans les cieux.

AVIS

Nous nous sommes vus dans l'obligation d'élever les prix de quelques-unes de nos publications par suite du renchérissement de toutes choses. L'abonnement au Journal pour Tous (Sermons) a été élevé de fr. 3.— à fr. 4.— pour l'Etranger. Nous voyons en effet que, pour l'étranger, le port d'un seul journal pour tous revenait à fr. 2,60 par an (52 × 0,05) ; il ne restait ainsi que fr. 0,40 par année, pour les frais d'impression et généraux, ce qui était insuffisant. Pour la Suisse le prix est de fr. 3.50 par an.

Les nouveaux prix entrent en vigueur dès le 1er janvier 1917.

Le Vol. V des Etudes des Ecritures est sorti de presse, nous prions nos chers amis souscripteurs de nous indiquer comment ils désirent recevoir leurs volumes (le port est à leur charge). Si l'on n'indique pas le mode d'expédition, nous enverrons par la poste toutes les souscriptions jusqu'à 20 volumes. Prix actuel du Vol. fr. 2.—.

La grande pyramide d'Egypte, belle brochure illustrée montrant le symbolisme de son architecture avec les plans de Dieu ; elle est le témoin de l'Eternel. Prix Fr. 0,60.

F. L. A. FREYTAG, Gérant responsable, Rue de la Tour-Maîtresse 7 Genève, Suisse